

Procès-verbal

Conseil d'institut de l'INSPÉ de l'académie de Strasbourg

Séance du mardi 19 novembre 2024

ORDRE DU JOUR :

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 20 septembre 2024**
2. **Approbation du procès-verbal de la consultation électronique de la séance du 18 octobre 2024**
3. **Information du Directeur et du Président du conseil**
4. **Finances**
 - 4.1. **Projet de budget initial**
5. **Conventions**
 - 5.1. **CAPEFE (Certificat d'Aptitude à Participer à l'Enseignement Français à l'Etranger)**
 - 5.1.1. **Convention**
 - 5.1.2. **Maquettes**
 - 5.2. **Ecole Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale (ESEIS)**
 - 5.2.1. **Convention**
6. **Divers**

ETAIENT PRESENTS :

- 1) **Représentants élus des personnels enseignants et autres personnels participant aux activités de formation de l'institut et des usagers**
 - a) **Représentants Professeurs des universités et personnels assimilés**
Anemone GEIGER-JAILLET
 - b) **Représentants Maîtres de conférences et personnels assimilés**
Jean-Luc DENNY
 - c) **Représentants autres enseignants et formateurs relevant d'un établissement d'enseignement supérieur**
Thierry ROHMER
 - d) **Représentants des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et exerçant leurs fonctions dans les écoles, établissements ou services relevant de ce ministre**
Nicolas COPPENS
 - e) **Représentants des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et exerçant leurs fonctions dans les écoles, établissements ou services relevant de ce ministre**
Marjorie ROUGIER
 - f) **Représentants inscrits dans les formations diplômantes de l'INSPÉ, des étudiants, des stagiaires de la formation professionnelle continue, des fonctionnaires stagiaires et/ou représentants des personnels enseignants et d'éducation bénéficiant d'actions de formation continue et des personnes bénéficiant d'actions de formation aux métiers de la formation et de l'éducation**

- 2) **Représentants de l'Université de Strasbourg**

/

3) Personnalités extérieures

a) Représentant du conseil régional

/

b) Personnalités désignées par le recteur d'académie

Olivier DELARUE, Céline MOUROT-STORCK, Emmanuelle PERNOUX

c) Personnalité désignée par l'Université de Haute Alsace, établissement public d'enseignement supérieur partenaire

Jean-Charles FONTAINE

d) Personnalités désignées par les membres du conseil

Olivier MENTZ (par visio)

Membres avec voix consultative et invités :

Bertrand BULTINGAIRE, Eric FLAVIER, François GAUER, Corinne JAECK, Éric TISSERAND

Secrétariat de séance :

Barbara BILGER, Myriam LAKRAA

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Cédric BAILLET	Céline MOUROT-STORCK
Nathalie BERTRAND	Thierry ROHMER
Patricia CATTARIN MUCKENSTURM	Nicolas COPPENS
Philippe CLERMONT	Anemone GEIGER-JAILLET
Céline CROZENCØ	Emmanuelle PERNOUX
Olivier DELFORGE	Marjorie ROUGIER
Anne-Laure MATTERN	Céline CROZENCØ
Najoua MOHIB	Jean-Luc DENNY
Patricia MULLER	Emmanuelle PERNOUX

ETAIENT EXCUSES / ABSENTS :

Thierry BURGER-HELMCHEN, Cathie DE SA MIRANDA (titulaire), Léo FACONNIER (titulaire), Camille FAUTH, Anne-Laure MATTERN, Baptiste MELGAREJO, Johann-Wolfgang MERTZ (suppléant), Carine MULLER (suppléant), Mathilde SALOMON (titulaire), Frédéric STEMMLER (suppléant), Aubanelle RODRIGUEZ (suppléant), Samir SALEM (titulaire), Dorothée SCHUMPP, Irène WEISS

La séance débute à 9h46.

Olivier Delarue donne lecture des procurations.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 septembre 2024

**Le procès-verbal de la séance du 20 septembre 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.
(18 votants : 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)**

2. Approbation du procès-verbal de la consultation électronique de la séance du 18 octobre 2024

**Le procès-verbal de la séance du 18 octobre 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
moins une abstention.
(18 votants : 17 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention)**

3. Information du Directeur et du Président du conseil

■ 2nde tranche

La nouvelle tranche a été livrée début novembre, la commission de sécurité ayant donné son feu vert le 08 novembre dernier. Les cours peuvent à présent se dérouler dans les nouvelles salles et les enseignants concernés vont pouvoir emménager. Il y a encore quelques problèmes de fin de chantier à régler (clés, chauffage, audiovisuel, ...) dans les nouveaux locaux. François Gauer propose à ceux et celles qui le souhaitent de faire une visite après la séance du Conseil. Il y aura une inauguration « officielle » en décembre et une inauguration officielle en lien avec la Région plus tard.

Le bâtiment est très lumineux et agréable.

François Gauer tient à remercier tous les collègues qui ont suivi ce chantier, notamment Claudine Ernwein et Bertrand Bultingaire.

Nicolas Coppens à son tour souhaite remercier également les agents qui aident au déménagement de la rue de Neuvic et qui sont très réactifs.

■ Réforme

Anne Genetet, Ministre de l'Education nationale, a annoncé que le projet de Nicole Belloubet pourrait être repris, sans plus de précisions. Cette réforme ne semble pas être une préoccupation pour le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche et le premier ministre souhaite que cela ne pourrait se faire qu'à budget constant. Il semble que le changement de nom ou de statut des INSPÉ ne soit plus à l'ordre du jour. Dans une démarche logique d'amélioration continue, un travail de fond est à mener au sein de nos structures pour améliorer notamment la lisibilité de nos formations. Le réseau des INSPÉ a officiellement demandé la création d'une mention « professorat des écoles », ce qui nous simplifierait le travail dans notre organisation interne et permettrait certaines mutualisations. C'est un sujet sur lequel la collaboration avec les acteurs de l'Education Nationale et les autres composantes disciplinaires de l'Unistra est primordial.

■ Cérémonie de remise de diplômes du samedi 30 novembre 2024

La première cérémonie de remise des diplômes aura lieu le samedi 30 novembre 2024 au Palais Universitaire. Les membres du Conseil d'institut sont invités et doivent confirmer leur présence. Plus de 600 personnes sont attendues.

■ Ernest

L'espace institutionnel ERNEST de l'INSPÉ a été réorganisé, pour y ajouter un peu d'ordre et de lisibilité. Il propose également des accès rapides et logiques. François Gauer remercie Myriam Lakraa pour ce travail. Il rappelle qu'on peut y trouver énormément d'informations pratiques.

■ Demande d'autorisation d'absence

Une réflexion est également en cours sur les demandes d'ordre de mission et les autorisations d'absence, Bertrand Bultingaire s'est rapproché des IUT qui ont déjà fait un travail de simplification des procédures, notamment pour dématérialiser certaines procédures.

■ Prothée (logiciel convocation, visite de stage, ...)

Une étude est également lancée pour remplacer l'application *Prothée* qui permettait de gérer les mises en stages, les visites, etc. Cette application « maison » IUFM présente des difficultés d'exploitation, un travail de l'ESR dans le cadre d'ESUP est en cours pour dématérialiser les processus correspondants. Le projet est d'essayer de construire « une brique » compatible avec ESUP, en concertation avec d'autres INSPÉ qui sont dans la même démarche.

■ Démission : Dorothée SCHUMPP (personnalité extérieure)

Démission à la date du 17 novembre 2024

Par la présente, je vous informe de ma démission du Conseil d'Institut de l'INSPÉ.

En effet, j'occupe depuis la rentrée un poste de cheffe de service éducatif en Protection de l'Enfance et j'interviens désormais en qualité de formatrice vacataire à l'École Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale.

Les réunions du Conseil d'Institut étant toujours programmées en journée, je n'ai jamais réussi à me libérer du fait de mes obligations professionnelles.

Un appel à candidatures sera formalisé prochainement.

4. Projet de budget initial

Ce budget a été établi avec Bertrand Bultingaire, Claudine Ernwein et Jacques Eschenlauer qui succédera à cette dernière à partir de son départ à la retraite le 31 décembre 2024.

François Gauer rappelle que le budget n'est pas seulement un acte technique et financier, en effet il soutient la stratégie de la composante. Pour 2025, il s'élèvera à près d'un million d'euros, mais si on rajoute les salaires et les fluides et la maintenance des bâtiments, on peut dire qu'il est 9 à 12 fois plus élevé. Il est important de le rappeler, car il s'agit du coût global du fonctionnement de la composante. Une heure d'enseignement en coût complet consolidé équivaut à environ 300 euros environ, cela varie selon le niveau d'encadrement de la composante et la taille des groupes.

Bertrand Bultingaire remercie François Gauer pour ses encouragements et en profite pour remercier tout particulièrement Claudine Ernwein, pour son investissement depuis de nombreuses années pour l'élaboration et le suivi de budget, mais aussi pour la gestion du parc immobilier.

Bertrand Bultingaire remercie également le service informatique pour tout le travail effectué relatif à la deuxième tranche. La réalisation du budget 2024 est de 960 000 euros. Ce budget est consommé à environ 95%. Il faut également rappeler l'aide précieuse apportée par l'université pour l'équipement informatique et audiovisuel de la deuxième tranche et l'équipement des locaux avec du mobilier adapté.

Pour 2025, les prévisions sont à ce jour plutôt encourageantes, le budget devant atteindre peu plus d'un million d'euros (prévisions). La dotation administrative subit une légère baisse du fait de la diminution de nos effectifs. Les prévisions de recettes liées à l'apprentissage sont plus importantes. Les normes de prise en charge et les inscrits évoluant notamment pour les formations en Sciences de l'éducation, les recettes devraient avoisiner 350 000 euros. Cela compenserait la baisse des recettes de la Formation continue.

Sur le montant total, une réserve de précaution est gelée sur la dotation université, à hauteur de 10%. On peut solliciter l'utilisation de ces fonds si besoins exceptionnels.

A cela s'ajoute une dotation pour l'entretien locatif, à hauteur de 2 euros le m², pour l'entretien et la maintenance de premier niveau.

Les locations sont légèrement en baisse, notamment à Sélestat.

Nous rappelons aussi que nous avons quelques partenaires historiques qui nous soutiennent (MGEN, MAIF, CASDEN, etc.).

Comme chaque année nous attendons le versement de la subvention de la CEA (environ 230 000 euros) qui représente un soutien très important.

2025 permettra la finalisation des aménagements de la nouvelle tranche de la Meinau ainsi que des espaces de convivialité et de travail repensé sur ce même site.

Les investissements informatiques se poursuivent.

La masse salariale sur fond propre sert à rémunérer les contractuels et les heures complémentaires. La subvention spécifique, gérée au niveau central de l'Unistra, permet l'accompagnement des DIU (enveloppe fléchée du ministère).

Comme le souligne également Jean-Charles Fontaine, le climat parlementaire incertain ne pouvant que pousser à une vigilance accrue pour l'organisation et le suivi de ce budget 2025.

**Le budget 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.
(18 votants : 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)**

5. Conventions

5.1. CAPEFE (Certificat d'Aptitude à Participer à l'Enseignement Français à l'Etranger)

5.1.1. Convention

Cette convention avec le rectorat est reconduite, quasiment à l'identique, avec une légère augmentation des frais d'inscription.

C'est une certification à laquelle l'académie tient beaucoup, à laquelle nous participons conjointement avec l'EAFIC. Les contraintes budgétaires restantes fortes, nous sommes dans l'obligation de réduire les effectifs, il n'y aura que 4 candidats pour le 1^{er} degré et 3 pour le 2nd degré. C'est une formation de qualité qui débutera en janvier 2025.

Emmanuelle Pernoux ajoute que nous avons déjà des retours de certains certifiés. Elle en remercie l'INSPÉ.

Jean-Charles Fontaine suggère que plus il y a d'étudiants, moins cela coûte cher.

Emmanuelle Pernoux explique qu'il y a un coût formation et un coût certification. D'abord c'est le ministère de l'Enseignement supérieur qui prenait en charge, maintenant c'est le rectorat.

La maquette reste inchangée, elle est efficace, avec une dimension interculturelle et linguistique.

**La convention CAPEFE est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.
(18 votants : 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)**

5.1.2. Maquette

**La maquette du CAPEFE est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.
(18 votants : 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)**

5.2. Ecole Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale (ESEIS)

5.2.1. Convention

Éric Flavier présente la convention qui est reconduite chaque année, elle concerne le DU coordonnateur, une formation pour les cadres de l'action éducative et médico-sociale. Le recrutement est plutôt local et sur le Grand est, elle concerne une vingtaine d'étudiants.

Le portage se fait avec 3 intervenants (INSPÉ, SFC, ESEIS).

**Cette convention est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.
(18 votants : 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)**

6. Divers

Éric Tisserand souhaite alerter les membres du Conseil sur la nécessité de faire remonter au ministère la question des dates des concours. Au fil des ans, elles avancent de plus en plus, cela interfère avec les cours qui ne sont pas terminés.

Jean-Luc Denny appuie cette demande et confirme les difficultés que cela engendre. Cela contrarie fortement la qualité des apprentissages.

Emmanuelle Pernoux entend bien ces arguments et va dans ce sens, mais explique que derrière ce choix, il y a également des problématiques concernant les lauréats.

La prochaine date du Conseil d'institut n'a pas encore été fixée, elle sera communiquée dès que possible aux membres du Conseil.

La séance est levée à 10h43.

Fait à Strasbourg, le 3 février 2025

Le Directeur de l'INSPÉ



François GAUER

Le Président du conseil



Olivier DELARUE